

Profil de compétences

Présidence de la FCFA du Canada

Mandat et fonctions :

- Agir en tant que porte-parole des communautés francophones et acadiennes auprès des parlementaires fédéraux, du gouvernement du Québec et des dignitaires de la francophonie internationale ;
- Participer à l'identification des stratégies politiques propices à faire avancer les dossiers de la francophonie en situation minoritaire, et ce, en collaboration avec les membres de la FCFA, le Conseil d'administration, de même que la direction générale et son équipe ;
- Participer aux stratégies de communication de la FCFA et répondre aux diverses demandes d'entrevue des médias de langue française et de langue anglaise ;
- Participer à diverses réunions, activités de démarchage politique et événements publics en vue de faire progresser les priorités des communautés francophones et acadiennes ;
- Présider les réunions du Conseil d'administration de la FCFA et de ses comités. La présidence fait partie, de droit, de tous les comités de la Fédération ;
- Maintenir des relations de travail positives avec les organismes membres de la FCFA, de même que les organismes partenaires du Forum des leaders ;
- Faire rapport de ses activités de représentation lors des réunions statutaires du Conseil d'administration et présenter un rapport de suivi des recommandations adoptées par les membres lors des réunions de la Table stratégique des membres ;
- Toute autre tâche ou fonction, telle que mandatée par le Conseil d'administration de la FCFA.
- Le mandat de la présidence est de deux (2) ans, renouvelable à deux reprises, pour une durée maximale de six (6) ans.

Compétences acquises :

- Capacité démontrée d'agir en tant que porte-parole d'un groupe représentant un segment important de la population canadienne ;
- Capacité démontrée d'exercer un leadership de type « rassembleur » ;
- Capacité d'intervention auprès des parlementaires de divers partis politiques afin de représenter adéquatement les communautés francophones et acadiennes du pays ;

- Connaissance des médias canadiens et excellente capacité de communication et de vulgarisation ;
- Bonne connaissance des priorités, défis et enjeux des communautés francophones et acadiennes du Canada ;
- Engagement démontré envers le développement des communautés francophones et acadiennes vivant en situation minoritaire ;
- Sens politique reconnu, bon sens de la stratégie et bonne capacité d'analyse ;
- Avoir développé une bonne crédibilité et être reconnu auprès des personnes œuvrant dans divers milieux, dont celui de la politique canadienne et de la francophonie ;
- Excellente connaissance du rôle de la FCFA du Canada et engagement démontré envers la vision, la mission et les buts de l'organisme ;
- Bonne connaissance des principaux réseaux communautaires de la francophonie canadienne ;
- Capacité à s'exprimer couramment dans les deux langues officielles du Canada.

Compétences souhaitées :

- Expérience de leadership dans un ou des organismes à but non lucratif représentant les communautés francophones en situation minoritaire ;
- Capacité à développer et maintenir un réseau personnel et professionnel élargi, y inclus auprès de la classe politique canadienne ;
- Maîtrise des principes de bonne gouvernance afin d'assurer la cohésion et la complémentarité entre le Conseil d'administration, responsable de la définition de la vision stratégique et des politiques de l'organisme, et la direction générale, chargée de la mise en œuvre et de la gestion opérationnelle de l'organisme.

Éléments à retenir :

- La fonction de présidence de la FCFA exige une importante disponibilité tout au long de l'année. Il est attendu que la personne puisse se libérer rapidement pour participer à des activités de représentation et à des entrevues avec les médias, en semaine et en fin de semaine, en journée et en soirée ;
- La présidence est appelée à se déplacer de façon régulière à travers le pays, et parfois à l'extérieur du pays, pour participer à des réunions, des activités de démarchage politique et à des conférences de toutes sortes ;

- La présidence agit à titre de présidence du Conseil d'administration de la FCFA et, à cet effet, préside diverses rencontres et comités ;
- La présidence est appuyée par la direction générale et un secrétariat permanent ;
- La présidence doit, en tout temps, démontrer de l'impartialité, de la neutralité et de la non-partisanerie dans ses interventions. À cette fin, toute personne désirant occuper le poste de présidence ne doit pas être membre d'un parti politique au moment de soumettre sa candidature ;
- À noter : le mandat de la présidence peut être renouvelé à deux reprises pour une durée totale de six ans – voir article 6.5 a) des Règlements administratifs de la FCFA.
- En contrepartie du travail effectué, la présidence perçoit mensuellement des honoraires fixés par le conseil d'administration. Ces honoraires ont été établis de façon à remplacer une partie du salaire d'un individu qui aurait à réduire ou mettre en pause ses autres activités professionnelles pendant son mandat à la présidence de la FCFA.

Critères d'éligibilité :

Toute personne candidate à la présidence de la FCFA :

- doit avoir au moins dix-huit (18) ans ;
- ne doit pas être déclarée incapable par un tribunal compétent en la matière ;
- ne doit pas avoir le statut de failli ;
- doit résider dans une province ou un territoire où la communauté francophone ou acadienne est en situation minoritaire ;
- ne doit pas occuper un emploi dans un organisme membre ;
- ne peut siéger au Conseil d'administration d'un organisme membre de la FCFA ;
- doit avoir vu sa candidature appuyée par au moins un membre en règle de la FCFA.

La FCFA encourage la mise en candidature de personnes issues de tous les milieux et représentant l'ensemble des facettes de la francophonie canadienne. Consciente du rôle primordial de la diversité et de l'inclusion au sein de ses structures de gouvernance, la FCFA invite ses membres à diffuser largement cet appel de candidatures, afin d'assurer une représentation équitable des régions, des genres, des expertises et de la diversité (au sens large) au CA de la FCFA.